



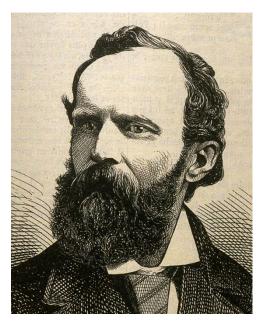
Figures marquantes de la solidarité – 1ère rencontre: Médéric Lanctôt

Conférence prononcée le 6 septembre 2022 à l'auditorium de la Grande Bibliothèque

Invité: Mathieu Thomas, auteur et bibliothécaire

Animateur : Éric Bédard, historien

Texte publié le 7 mars 2023



Médéric Lanctôt, avocat et journaliste, décédé. Illustration parue dans *L'Opinion publique*, vol. 8, no 34 (23 août 1877), p. 399. Source: BAnQ, domaine public.

Les origines

La vie de Médéric Lanctôt, quoique brève, fut fort mouvementée, et son caractère bouillant y était certainement pour quelque chose. Selon certains, son tempérament particulier s'expliquait peut-être par les circonstances de sa venue au monde, le 7 décembre 1838. En effet, Lanctôt est né « à la porte de la prison » (celle du Pied-du-Courant, à Montréal), où son père était emprisonné pour avoir fomenté la rébellion dans la vallée du Richelieu. Reconnu coupable de haute trahison en mars 1839, Hippolyte Lanctôt est condamné à mort, peine qui sera commuée en une déportation à vie en Australie. Parti en septembre, il ne reviendra au pays que six ans plus tard, après un

pardon impérial. Laurent-Olivier David, futur collaborateur de Lanctôt, dira plus tard qu'« il semblait que le nouveau-né devait nécessairement porter l'empreinte de cette époque tourmentée ».

Le jeune Médéric passera donc ses premières années à Montréal auprès de son frère aîné et de sa mère, une anglophone du nom de Mary Miller. On ne sait pas grand-chose de cette période, si ce n'est que le père écrivait régulièrement à ses proches. Après son retour d'exil, Hippolyte reprend sa profession de notaire et s'installe à Saint-Édouard (Richelieu). L'exproscrit compte bien rattraper le temps perdu et s'investit dans l'éducation de ses enfants





lors de multiples tête-à-tête, où il met à profit son côté pédagogue (il avait œuvré en tant que précepteur d'enfants en Australie). Sans nul doute, au cours de ces années le père transmettra à son fils ses convictions politiques : démocrate, républicain, nationaliste, il éprouve un profond ressentiment de ses années de bannissement. Hippolyte ne s'excusera jamais de sa participation à la révolte, et il est indéniable qu'il a élevé son fils dans une certaine « mystique » des événements de 1837-38.

Médéric apprend vite, et à six ans il est premier de classe, sans se montrer particulièrement studieux. À 10 ans, son père l'inscrit avec son frère au Collège de Saint-Hyacinthe; on le dit fort brillant, mais dissipé et indiscipliné, toujours porté à se révolter contre l'autorité. Il remporte quelques prix (histoire de France, composition française) mais éprouve des difficultés en latin. On raconte qu'en 1851, il aurait comploté avec trois camarades pour mettre le feu au Collège, et cette rumeur sera utilisée contre lui par ses ennemis au cours des années suivantes. Faut-il aussi lorgner du côté du père pour expliquer ses démêlés avec les autorités de l'institution? En 1851, Hippolyte s'était présenté comme candidat rouge aux élections, ce qui n'avait guère plu aux ecclésiastiques... Quoi qu'il en soit, Médéric ne retourne pas au Collège à l'automne 1852 et ne complètera donc jamais sa formation classique.

Les années d'apprentissage

Son père, qui a quelques relations dans le monde des affaires, le fait alors entrer comme commis chez Augustin Cuvillier, un financier de Montréal. C'est là que, pendant trois ans, Médéric poursuit son apprentissage. Il s'y fait remarquer autant par son amour du travail que par sa compréhension précoce des questions économiques. Dans ses temps libres, comme d'autres jeunes de son âge, il fréquente l'Institut Canadien, où il s'inscrit en octobre 1853. Haut lieu de la pensée libérale du temps, souvent en opposition avec les autorités religieuses, l'Institut est une formidable école pour le jeune apprenti : entre les nombreux débats et conférences, il fréquente assidûment la bibliothèque, où il développe une connaissance fine de multiples enjeux politiques et socio-économiques. C'est dans ce contexte qu'il commence à étudier la France et surtout l'Angleterre, un intérêt qu'il conservera tout au long de sa vie. Ses essais sur des sujets aussi divers que la réforme





électorale, la misère des travailleurs et les excès du capitalisme anglais annoncent plusieurs de ses prises de position des années futures, alors qu'il établira des liens entre la situation canadienne et celle de sa métropole. C'est aussi à ce moment que se cristallise son parti-pris nationaliste ; la première conférence qu'il donne à l'Institut, en 1858, porte d'ailleurs sur « Le sentiment national et la nationalité canadienne-française ». D'autres allocutions suivront au cours des années suivantes, et il sera l'un des conférenciers les plus actifs de l'Institut au cours de la période 1850-1870. Dès cette époque se dessinent chez lui les deux principales causes qui animeront sa carrière : le nationalisme politique et la justice sociale.

En fréquentant l'Institut, le jeune Lanctôt se retrouve à côtoyer des personnalités renommées, au premier chef son président, l'avocat et journaliste Joseph Doutre. Associé au journal libéral L'Avenir, Doutre est célèbre pour ses positions anticléricales; on le connaît aussi pour le duel qui l'a opposé à George-Étienne Cartier, en 1848. L'influence de Doutre est déterminante : conscient de l'intérêt de Lanctôt pour le droit, il lui conseille tout de même de d'abord prendre la voie du journalisme. C'est ainsi qu'à l'automne 1855, le jeune Médéric quitte Montréal pour travailler au Courrier de St-Hyacinthe, un organe du parti libéral. Dans ses textes, il aborde une foule de thématiques, incluant la politique internationale (question irlandaise, ouverture du Japon et de la Chine au commerce mondial), l'esclavagisme (il est abolitionniste) et l'élargissement du droit de vote. Sur le plan local, il avance plusieurs idées de réforme, dénonce les subventions accordées à la Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc et commence à s'intéresser à la délicate question de l'émigration des Canadiens français aux États-Unis. Au fil des mois s'affûte sa vision politique du pays, où, entre deux critiques du gouvernement, reviennent de véritables cris de ralliement, visant d'abord le rappel de l'Union de 1840, puis, ultimement, l'indépendance du pays.

Outre le polissage de sa plume et une maturation sur le plan des idées, son passage au journal lui permet de parfaire sa connaissance de l'univers de la presse écrite, autant du point de vue technique (typographie, mise en page) que commercial (relations avec abonnés et annonceurs). Cette expertise lui sera fort utile lorsqu'il lancera ses propres journaux, quelques années plus tard.





Lanctôt reste deux ans au *Courrier de St-Hyacinthe* à « faire de la polémique », avec un tel succès que certains le considèrent comme une étoile montante du parti libéral. Un journal torontois dira même que le *Courrier* est « peut-être le journal le plus philosophique des deux provinces »! Il reste que son départ semble être accueilli avec un soupir de soulagement au sein du journal. Lorsqu'il quitte, un éditorial non signé affirme : « Reposons-nous aujourd'hui du souci des affaires. Assez de récriminations ont marqué nos derniers numéros au point de discussions passionnées, pour que nous en fassions une pacifique aujourd'hui ».

La fin de son implication au *Courrier* est liée à sa volonté, toujours présente, de faire carrière dans le domaine du droit. Dès 1857, il était entré comme clerc-stagiaire au sein du cabinet d'avocats de Joseph Doutre et Charles Daoust, ce qui le forçait à des allers-retours entre Saint-Hyacinthe et Montréal (une cléricature de trois ans était un préalable obligé avant de pouvoir s'inscrire au Barreau). L'année suivante, il revient s'établir à Montréal et entreprend des études en droit civil à l'Université McGill.

C'est au printemps 1858 que survient un autre épisode qui donnera des munitions à ses adversaires dans le futur. À cette époque, un débat faisait rage au sujet des livres rendus disponibles dans les quelques bibliothèques de Montréal ouvertes au public. D'un côté, l'Église, qui dès 1845 avait mis sur pied la bibliothèque de l'Œuvre des bons livres, où les citoyens se verraient proposer des lectures pieuses. De l'autre, l'Institut canadien, avec sa bibliothèque parsemée d'ouvrages libéraux (voire anticléricaux) et de romans. En ce mois d'avril Mgr Bourget, évêque de Montréal, en véritable « guerre contre le rougisme », redoublait d'ardeur pour demander le retrait des livres dits « immoraux » de la bibliothèque de l'Institut. Dans la nuit du 8 au 9 avril, Lanctôt et un camarade étudiant s'arment de cailloux et vont briser les vitres de la bibliothèque de l'Œuvre des bons livres. Après un bref procès où il est défendu par le célèbre Rouge Joseph Papin, il est condamné à deux mois en maison de correction ou à une d'amende de 20 \$. Il paiera l'amende.

Au-delà de cette anecdote, cette période est fort occupée pour Lanctôt. En plus de poursuivre sa cléricature chez Doutre et Daoust, d'étudier à McGill et de prendre part aux activités de l'Institut canadien, il succède au renommé Louis-Antoine Dessaulles en tant que rédacteur du journal *Le Pays*. Le journal est alors le principal organe de l'opposition,





et appartient à Antoine-Aimé Dorion, chef du parti libéral. Le fait n'est pas banal ; comme l'écrira Laurent-Olivier David, « [i]l n'avait pas vingt ans, et on l'appelait à remplacer le journaliste le plus redoutable que le Canada ait probablement produit » [1].

Au *Pays*, Lanctôt apprend l'art du compromis. Devant respecter la ligne du parti libéral, il n'est pas libre d'écrire ce qu'il veut. C'est ainsi qu'il devra s'abstenir d'attaquer George Brown, chef des libéraux du Haut-Canada (ou Canada-Ouest), reconnu pour ses positions francophobes et anticatholiques. Lanctôt trouve tout de même le moyen de faire circuler certaines de ses idées plus radicales en faisant publier une lettre au journal signée par un certain « M. L. »...

Lanctôt quitte *Le Pays* en 1860, au même moment où il obtient le Barreau. En mai, il est admis à la pratique du droit. On aurait pu présumer qu'il serait entré au cabinet de Doutre et Daoust, mais il décide plutôt de s'installer à son compte, probablement pour s'assurer une certaine indépendance d'action. De son cabinet situé près du port de Montréal, il accepte toutes les causes qu'on lui présente. Ainsi, il agira comme avocat de la Banque du peuple mais défendra aussi des prévenus de meurtre à la cour criminelle. Assez vite, il développe une bonne clientèle : doué pour la parole et doté de connaissances étendues, on recherche ses services.

Pour le reste, la période 1860-1862 demeure plutôt mystérieuse. À part ses activités en tant qu'avocat, ce qu'on sait de ces années se résume à son voyage de quelques mois en Europe, en 1862. En juillet, il s'embarque sur un vapeur à direction de Liverpool. Il se rendra par la suite en France, et possiblement en Allemagne, avant de revenir au pays en octobre. Quelques semaines après son retour, il épouse Marie-Agnès Doutre, sœur de Joseph Doutre.

Ses années de formation s'achèvent. À 24 ans, il est petit et maigre, mais nerveux et musclé. David le décrit comme ayant le front haut, la chevelure abondante et bouclée, la barbe épaisse et ondulée. Un phrénologue lui avait dit qu'il « avait du lion dans le haut de la figure ». Orateur remarquable, il se distingue aussi par son style d'écriture : on disait qu'il écrivait « avec un fer rougi au feu ». Ambitieux, il ressent l'appel du journalisme de





combat. Il se sent prêt à mettre à profit ses qualités pour enfin jouer un rôle plus important au sein de la société de son temps.

Les années de lutte

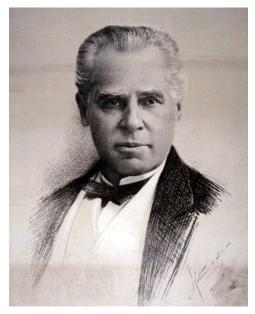
En septembre 1863, Lanctôt et deux collaborateurs publient le prospectus d'un nouveau journal qu'ils lanceront le mois suivant : *La Presse* [2]. La nouvelle publication se distingue des autres sur deux plans. Tout d'abord, il s'agit d'un quotidien, le premier journal francophone de ce type au pays. Ensuite, le journal se dit « indépendant des partis », ce qui est inédit à cette époque (la presse moderne financée principalement par les abonnés et la publicité n'existe pas encore). En fait, Lanctôt ne se contente pas de s'éloigner des partis (ce qui inclut une prise de distance avec ses amis rouges du parti libéral et du *Pays*), il souhaite carrément leur disparition. En effet, la raison d'être de *La Presse* sera l'union « sincère et complète » des Canadiens français, en opposition à l'« esprit de parti » qui a depuis trop longtemps divisé son peuple.

Lanctôt jouit à présent d'une grande liberté d'action, et il entend bien en profiter. Sa décision de se lancer dans l'aventure d'un nouveau journal correspond à sa vision du journalisme, qui ne se limite pas à un moyen d'instruire la population, mais est aussi un véritable « vecteur d'action » ; il considère son journal comme un intermédiaire critique entre le gouvernement et le peuple. Pas de doute possible, le journal a une forte orientation nationaliste, se réclamant des rébellions patriotes, de la civilisation française et des principes promus par l'Institut canadien.

Le moment choisi pour lancer *La Presse* coïncide avec une période agitée sur le plan politique. Le gouvernement du Canada-Uni est très instable, les ministères se succédant à une vitesse folle depuis une dizaine d'années. Le contexte international est aussi très tendu, l'Angleterre cherchant à redéfinir ses liens avec sa colonie alors que la guerre civile fait rage aux États-Unis. C'est alors que survient le coup de théâtre : en juin 1864, les chefs du parti conservateur (Cartier au Bas-Canada, MacDonald au Haut-Canada) et le leader du parti libéral du Haut-Canada, George Brown, fondent une « Grande coalition » dans le but de réaliser une union fédérative. Dorion, chef des libéraux (Rouges) du Bas-Canada, est exclu de cette coalition.







George-Étienne Cartier. Gravure de Notman and Sons, vers 1870. Source: BAnQ Québec, P600,S5,PLN59.

Lanctôt voit rapidement le danger qu'une telle « Confédération » pourrait représenter pour les Canadiens français, qui deviendraient minoritaires dans ce nouveau pays. Mettant de côté son combat pour le rappel de l'acte d'Union, il concentre désormais ses énergies à s'opposer au projet. Au cours de l'été 1864, il multiplie les attaques contre *La Minerve*, organe officiel du parti conservateur (« en la suivant, vous suivez Lord Durham »), ainsi que contre Cartier, considéré comme rien de moins qu'un traître à son peuple. Plusieurs jeunes issus des milieux conservateurs (Laurent-Olivier David) et libéraux (Wilfrid Laurier, Louis-Amable Jetté) se joignent à lui pour former un comité national pour contrer la Confédération. Après avoir publié un

manifeste, ils décident de lancer un nouveau journal. Un an après sa fondation, *La Presse* n'est plus ; elle est remplacée par *L'Union nationale*, dont le premier numéro est publié en septembre 1864.

S'ouvre alors une période d'agitation politique si intense qu'elle prend l'allure d'une croisade. Pendant six mois, Lanctôt et sa dizaine de collaborateurs développent une critique mordante du projet de la « Grande coalition ». Ils s'en prennent d'abord aux circonstances louches de la Conférence de Québec (octobre 1864), où se discutent à huis clos les détails du projet, sans consultation populaire aucune. Lanctôt préfère parler de la « Conspiration de Québec », un véritable complot fomenté par les ennemis des Canadiens français. Les attaques du journal visent aussi le principe même de la fédération, qu'on estime comme étant « anti-nationale, anti-catholique et ruineuse ». Au cours de cette période, Lanctôt et son regroupement de jeunes convoquent de nombreuses assemblées publiques et font signer moult pétitions. On commence à parler de l'émergence de ce « parti national », qui dit refuser le « faux dilemme » entre la Confédération (associée aux Bleus) et l'annexion aux États-Unis (solution préconisée par bien des Rouges).





Cela dit, les pages de *L'Union nationale* ne sont pas exclusivement consacrées à la lutte contre la Confédération et à la promotion de l'idée d'indépendance du Bas-Canada. Le journal met de l'avant un projet politique s'appuyant sur un programme social et économique cohérent et élaboré : il y est question d'industrie, d'agriculture, d'éducation et même d'arts et lettres. Détail intéressant, le journal encouragera plusieurs causes charitables au moyen de concerts-bénéfice (lesquels mettront en vedette diverses personnalités, dont un collaborateur du journal, le jeune Calixa Lavallée). Cette mobilisation de la force d'attraction de la musique dans une optique nationaliste est plutôt inédite pour l'époque.

L'approche de Lanctôt demeure originale à bien d'autres égards. Il est favorable au droit de vote des femmes et souhaite les voir accéder à tous les métiers. Sur le plan de la religion, le rédacteur en chef de *L'Union nationale* s'éloigne de l'anticléricalisme des Rouges en tentant de rallier le clergé à sa cause ; son analyse l'amène à penser qu'il ne sera jamais possible de réunir tous les Canadiens français sans l'appui des curés. Il tend aussi la main aux Irlandais, vus comme des alliés naturels. Mais là où Lanctôt se démarque le plus, c'est dans son intérêt envers la classe ouvrière.

Au cours des années 1860, de nouvelles industries s'installent à Montréal : cigares, vêtements, chaussures, fonderies, meuneries... Ces emplois sont souvent occupés par des Canadiens français venus des campagnes environnantes. Plusieurs corps de métier commencent aussi à s'organiser : charpentiers, forgerons, maçons, menuisiers. Lanctôt, qui a constaté le développement de « sociétés mutuelles d'entraide » lors de son passage en Angleterre, désire encourager la croissance de tels regroupements à Montréal. Son implication auprès de cet embryon de classe ouvrière se fait de multiples manières : il annonce ou résume le propos de réunions de sociétés d'artisans ou de secours mutuel dans son journal, assiste ou participe à leurs activités, informe la population des derniers événements du monde ouvrier en Europe, rend compte des grèves et de leur règlement.

C'est d'ailleurs dans le contexte d'un conflit de travail qu'il en vient à être connu comme « l'ami des charretiers ». Ce corps de métier s'opposait à la décision du chemin de fer du Grand Tronc de se charger de la livraison du bois de chauffage, de la gare au destinataire. Privés de travail, s'estimant lésés par ce qu'ils voyaient comme les excès d'un monopole,





les charretiers avaient déclenché une grève en septembre 1864. Lanctôt leur vient en aide lorsqu'ils portent leur cause devant les tribunaux, tout en ne ménageant pas ses critiques envers Cartier, qui se trouve ici à jouer le double rôle de procureur et d'avocat du Grand Tronc. Les charretiers finiront par perdre leur procès, mais cet épisode amènera de l'eau au moulin de Lanctôt, qui aura beau jeu de lier le sort des charretiers à celui du peuple canadien français : « Le Grand Tronc c'est la vénalité de Cartier, et la vénalité de Cartier c'est la Confédération ».

Tout ce bouillonnement d'activité ne suffira pas. Dans la nuit du 10 mars 1865, l'Assemblée législative vote en faveur des résolutions de Québec. Le projet de Confédération vient de franchir une étape décisive. Lanctôt réagit violemment à cette nouvelle. Il écrit : « La Confédération a été votée hier soir par une majorité encore plus servile que nombreuse ». Pour lui, le Bas-Canada a été vendu et trahi par la moitié de ses représentants canadiens-français. Comble de malheur, sept de ses onze collaborateurs cessent de faire paraître des articles après le vote du 10 mars. Il est vrai que ses textes agressifs et revanchards en ont rebuté plus d'un; le clergé, qu'il avait courtisé, commence à prendre position contre lui. Un journal catholique (*La Gazette des campagnes*) l'accuse même d'être un révolutionnaire qui incite le peuple à la guerre civile. Lanctôt se défend, tente de calmer le jeu en affirmant qu'il ne croit pas à la violence politique et que ses sautes d'humeur n'étaient que « croisade énergique ».

Au cours des deux années qui suivront, le projet de Confédération prendra lentement forme, au grand dam de Lanctôt. Mais il ne prêche pas dans le désert, et c'est au cours de cette période que la table sera mise pour l'affrontement le plus important de son existence.

Le zénith: l'été 1867

Par désir de stabilité, il avait été décidé qu'aucune élection à l'Assemblée législative n'aurait lieu en 1865-66. Mais une élection municipale se tient à Montréal en février 1866. Lanctôt décide de se présenter comme échevin dans le Quartier Est, où il sera opposé à Alexis Dubord, candidat du pouvoir ministériel et homme de paille de Cartier. Lanctôt promet entre autres d'installer des égouts et d'apporter des améliorations à la Place Jacques-Cartier. Contre toute attente, il remporte l'élection, tout comme Ludger Labelle,





un de ses collaborateurs à *L'Union nationale*, qui s'était présenté dans un quartier voisin. En mai, Dubord tentera de contester le vote, mais Lanctôt, représenté par Wilfrid Laurier, finit par avoir gain de cause.

À peine un mois après son élection, Lanctôt s'oppose à des modifications proposées à la charte de la Cité. Celles-ci auraient pour effet de priver les locataires du droit de vote à l'élection du maire, tout en favorisant les propriétaires, qui pourraient désormais voter dans tous les quartiers où ils possèdent des propriétés. La prise de position de Lanctôt rehausse son statut auprès des ouvriers et artisans du quartier, qui le considèrent comme quelqu'un qui les défendra à l'hôtel de ville.

Lanctôt poursuit sur sa lancée et intensifie son implication auprès des travailleurs. Il déplore régulièrement leurs bas salaires, qui ne leur laissent souvent que deux recours : la grève ou l'émigration. En 1866, il présente au Conseil de ville la pétition des boulangers, qui se plaignent de leurs trop longues heures de travail (souvent plus de 16 heures par jour). Au cours des mois suivants, Lanctôt organisera une véritable campagne pour leur venir en aide. *L'Union nationale* encouragera ses lecteurs à se procurer le « pain blanc » (celui produit par les boulangeries ayant amélioré les conditions de travail de ses employés, suite aux demandes de Lanctôt) et à boycotter le « pain noir de la misère » (produit par les boulangeries ayant refusé l'ultimatum). D'autres corps de métier seront ensuite soutenus par Lanctôt : menuisiers, charpentiers, commis-marchands, « poseurs de brique »...

Probablement inspiré par ses lectures ainsi que son passage en Angleterre, où il avait été témoin de la montée en puissance du mouvement associationiste et coopératiste, Lanctôt se met à rêver à un grand projet : la formation d'une ligue (ou société) de tous les corps de métier de Montréal, sans distinction de langue ou de religion. En plus d'améliorer la condition des travailleurs, une telle organisation favoriserait la rupture du lien colonial, puisque dans l'esprit de Lanctôt les réformes socio-économiques se conjuguent parfaitement avec l'indépendance politique. Son premier appel, lancé dans *L'Union nationale* en mars 1867, reçoit une réponse positive : une assemblée publique rassemble plus de 5000 personnes, et l'on y décide de créer des comités et de préparer une constitution. À chaque soir, pendant des semaines, Lanctôt va rencontrer divers regroupements de travailleurs en martelant son message : « l'union fait la force ». En avril,







Médéric Lanctôt, président de la G.A.P.O.C., vers 1867. Source : BAnQ, domaine public.

la constitution et les règlements de la nouvelle association sont adoptés lors d'une assemblée dans la grande salle du Marché Bonsecours. La « Grande Association de Protection des Ouvriers du Canada » (GAPOC) est née.

La GAPOC demande une petite contribution de 10 cents par mois à chaque ouvrier, ce qui lui permettra de venir en aide aux familles ouvrières en détresse. Elle prône la création de banques industrielles et l'établissement de bibliothèques, tout en visant l'égalité des ouvriers et des patrons devant la loi. Enfin, sous son égide on crée un réseau de « sociétés alimentaires » (ou « magasins à prix coûtant »), sortes de coopératives où les membres pourront se procurer des denrées de base (thé, sucre, riz) à un prix avantageux.

D'avril à juin, pas moins de 25 corps de métier rejoignent la GAPOC. Énergisés par le nouveau rapport de force résultant de cette union, plusieurs enregistrent des victoires. C'est ainsi que les imprimeurs, les menuisiers-charpentiers et les meubliers connaîtront des hausses de salaire.

Le 10 juin 1867, c'est la consécration : menés par Lanctôt, installé dans un carrosse tiré par quatre chevaux, 10 000 ouvriers organisés par corps de métier défilent à la lumière des flambeaux dans les rues de la ville. Un immense soleil de verre avec l'inscription « Le soleil luit pour tout le monde » ouvre la procession. Suivent un immense drapeau vert-blanc-rouge (couleurs des Patriotes) et une fanfare de chasseurs. Les membres portent un ruban tricolore, avec l'emblème de leur corps de métier sur le blanc, ainsi que d'autres bannières et devises. On crie « Vive Lanctôt ! ». C'est un véritable triomphe.

Cette « grande procession », véritable démonstration de force, est d'autant plus impressionnante qu'on estime la population de Montréal à cette époque à environ 100 000





personnes. Mais la riposte survient le jour même : Lanctôt perd son siège au Conseil de ville. La raison donnée dans le jugement évoque des prérequis pour le poste d'échevin (capital et biens fonciers) qu'il n'aurait pas respectés. Lanctôt est furieux : « On a choisi le jour du triomphe des ouvriers pour m'humilier et humilier les ouvriers! De ce moment la guerre est déclarée, elle se fera sur toute la ligne! ». À la fois gonflé à bloc par le succès de la GAPOC et désireux de se venger de son exclusion du Conseil, il prend une décision lourde de sens : il se présentera comme candidat libéral contre George-Étienne Cartier dans le comté de Montréal-Est lors des élections devant se tenir en septembre 1867.

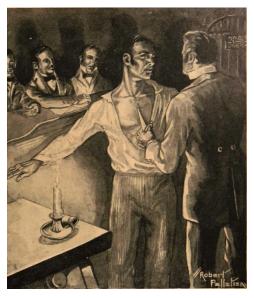
Cette campagne électorale fédérale est la première à être tenue depuis la création du nouveau pays. Puisque la Confédération n'a jamais été soumise à la sanction du peuple, on présente ce scrutin comme une véritable élection référendaire : un vote pour les Bleus est un vote pour la Confédération. Lanctôt a hâte d'en découdre avec celui qu'il prend pour cible depuis tant d'années dans ses articles, qu'il présente comme l'homme du Grand Tronc, le politicien avide de pouvoir et de places, le suppôt de Lord Durham prêt à sacrifier son peuple pour ses propres intérêts. Il ne fait pas de doute que si l'élection s'était tenue directement après la Grande procession, Lanctôt aurait probablement remporté son pari ; mais au cours de l'été, plusieurs tuiles viennent mettre à mal sa campagne.

D'abord, ses « magasins à prix coûtant » font faillite. Lanctôt, qui avait vu trop grand et investi ses propres fonds dans l'aventure, ne peut les renflouer, faute de capitaux. Ensuite, on l'accuse d'avoir jeté les bases d'une société secrète opposée à la Confédération, le Club Saint-Jean-Baptiste. Un grand mystère entoure cette organisation, dans les faits fondée par Ludger Labelle, un collaborateur de Lanctôt. Quelques députés libéraux en ont fait partie, et elle aurait joué un rôle important lors des élections municipales de 1866. Les rumeurs font état de rituels louches, de poignées de main secrètes, de mots de passe... Tout cela déplaisait souverainement au clergé, et le Club a fermé ses portes au début de l'année 1867. Les justifications de Lanctôt, selon lesquelles il ne s'agissait que d'un club social où l'on jouait au billard ou aux dominos en prenant un verre, ne convainquent qu'à moitié.

Enfin, une véritable campagne de salissage est organisée par *La Minerve* à partir du mois d'août. On y dénonce ce jeune réformateur bourgeois, cet « individu sans expérience », qui s'arroge le droit de parler au nom des ouvriers et des artisans et qui aurait été à la source







« Lanctôt eut alors l'idée de fonder une société secrète, le Club Saint-Jean-Baptiste. À cause du mystère dont il s'entourait, ses adversaires prétendirent qu'on plaçait un poignard sur la poitrine des récipiendaires en leur faisant prêter serment. »

Illustration de Robert Pelletier parue dans *La Revue moderne*, novembre 1936, p. 7. Source: BAnQ.

de toutes les grèves des mois précédents. Débauché, désœuvré, ignoble casseur de vitres, gibier de maison de correction, menteur, parjure, excommunié de l'Institut Canadien, Fénien, plaie d'Égypte... les insultes pleuvent sur la tête de Lanctôt. Pour compléter le tableau, *La Minerve* fait publier un nouveau journal, *La Vérité*, dans le but d'attaquer « Lanctôt le révolutionnaire ».

Vers la fin d'une campagne houleuse survient la fameuse affaire Sinotte, qui met le candidat libéral dans l'eau chaude. Lanctôt était alors engagé dans un différend avec un certain Jérémie Sinotte, qui lui réclamait la somme de 150 \$. Fâché du refus de Lanctôt de lui payer sa dette, Sinotte vend sa correspondance avec Lanctôt à *La Minerve*, qui s'empresse de la publier. On y apprend que Lanctôt aurait usé de son influence auprès de certains conseillers municipaux pour faire octroyer à une

carrière située à Coaticook les contrats de fourniture de pierre pour la Ville, à un moment où l'on entreprenait une grande opération de restauration des trottoirs. Le scandale éclate quand Sinotte laisse entendre qu'il avait en fait acheté la carrière pour le compte de Lanctôt. Empêtré dans un procès où il se défend tant bien que mal, Lanctôt ne peut que constater les dégâts.

Les derniers jours de la campagne sont marqués par une émeute au cours de laquelle s'affrontent les partisans des deux candidats. Le camp pro-Cartier joue ses dernières cartes : la compagnie de navigation de Hugh Allan et le Grand Tronc demandent à leurs employés de voter conservateur, alors que le clergé donne les mêmes directives aux catholiques. Viennent finalement les deux jours du scrutin, les 5 et 6 septembre 1867. Le score final est de 2433 voix pour Cartier et 2085 pour Lanctôt. Cartier est élu avec 54 % du vote. Dans ses pages, *La Minerve* jubile : « La vipère est morte ».





Lanctôt, hors de lui, conteste le résultat : « Cartier a volé l'élection ! » Il tente de provoquer la colère populaire, distribue des pétitions, s'attaque aux curés dans *L'Union nationale*, mais ces tentatives ne mèneront à rien. Toute cette agitation déplaît aux Rouges, qui n'avaient pas apprécié sa radicalisation du mouvement ouvrier ; il est désavoué par *Le Pays*. Lentement, l'édifice commence à s'écrouler. La GAPOC s'évapore en quelques semaines, *L'Union nationale* cesse de paraître en novembre. Comme le résume bien Jean Hamelin, « [p]ar ses outrances, Lanctôt fait le vide autour de lui. Jamais il ne pourra se relever de la défaite que Cartier vient de lui infliger » [3].

La chute

Les actions de Lanctôt au cours des années suivantes laissent entrevoir un homme brisé. Si sa pensée économique et sociale évolue vers une critique plus acerbe du capitalisme, elle demeure tout de même plus cohérente que ses idées politiques et religieuses, qui deviennent si changeantes et contradictoires qu'elles en donnent le tournis. Sur ce plan, on a l'impression que Lanctôt est prêt à tous les compromis et retournements de chemise, pourvu qu'il retrouve la popularité et le pouvoir qu'il avait touchés du bout des doigts à l'été 1867.

L'Union nationale a disparu en novembre 1867, mais Lanctôt ne demeure pas longtemps inactif. En février 1868, il lance un nouveau journal, *L'Indépendance canadienne*. Le projet politique qu'il y décrit semble adapté à la nouvelle réalité post-Confédération : il milite pour l'indépendance du Canada vis-à-vis de l'Angleterre et ouvre la porte à l'annexion aux États-Unis. Ses idées ne suscitent que des quolibets.

Ruiné tant au plan financier que politique, il prend la direction des États-Unis à l'automne 1868. Il y restera deux ans, passant d'abord par Détroit, puis la Nouvelle-Angleterre. Se rapprochant des milieux franco-américains, qu'il sent favorables à l'idée d'annexion, il fonde quelques journaux (*L'Idée nouvelle, L'impartial*) qui ne seront publiés que quelques mois.

Sa rancune envers le clergé catholique qui, comme on l'a vu, avait ignoré ses appels et fortement appuyé la Confédération, le pousse à faire l'impensable : il renie sa foi catholique et devient baptiste. Il publie une brochure anticatholique (*Rome, the great*





usurper) et, en 1870, fonde à Détroit un journal, *The Anti-Roman Advocate*, dans lequel il dénonce les excès de l'Église de Rome. Le journal n'obtiendra pas le succès escompté auprès des Franco-Américains et ne vivra pas six mois.

La déconfiture de son aventure américaine le ramène à Montréal à l'automne 1870, où il reprend sa pratique du droit. Il tente de ressusciter sa popularité de diverses manières, se présentant aux élections provinciales de 1871 à Montréal-Est (critiqué par *Le Pays*, il est platement battu). Parallèlement, il tente de faire revivre la Grande Association ; en 1872, il fait publier une brochure intitulée *L'association du capital et du travail*, dans laquelle il propose une réforme ouvrière ambitieuse. On peut y lire que l'industrie doit bénéficier autant au capitaliste qu'à l'ouvrier, au moyen d'un partage des profits, car « le salariat est une forme d'esclavage ».

Vient alors l'automne 1872, moment où se tient une nouvelle élection fédérale. George-Étienne Cartier, malade et en conflit avec les ultramontains de l'Église catholique, est alors en difficulté dans le Quartier-Est. Cherchant à mobiliser le vote ouvrier, il se tourne vers son ancien adversaire. Probablement mal en point financièrement, Lanctôt commet alors l'ultime trahison et appuie publiquement Cartier. Mal lui en prend, car Cartier est battu par l'ancien collaborateur de Lanctôt à *L'Union nationale*, Louis-Amable Jetté. C'est la déchéance : en reniant ses principes, Lanctôt s'est totalement discrédité.

Son bureau d'avocat est quasi-désert. Il redevient catholique, on ne sait trop dans quelles circonstances. Pour échapper à la misère, il repart pour les États-Unis, où il demeure jusqu'en 1875. Enfin, il revient s'installer en Outaouais, où un ami lui trouve un poste de rédacteur dans un journal local. Parallèlement, il œuvre en tant que sténographe à la Chambre des communes, ce qui lui inspire ce trait d'esprit : « Je savais bien que je finirais par entrer à la Chambre ! »

Pendant un temps, il parvient à jouer un rôle en politique municipale à Hull, mais son style autoritaire et ses manigances finissent par jouer contre lui. Épuisé, surmené, il achète une terre à Lucerne (Aylmer) pour y retrouver la santé. C'est là qu'il s'éteint, à seulement 38 ans, en 1877.





Médéric Lanctôt, figure de la solidarité

La vie de Médéric Lanctôt a souvent été tumultueuse et parfois rocambolesque, mais il demeure qu'il a été un penseur original, à bien des égards en avance sur son temps. Si ses papiers personnels et sa correspondance ont été perdus, ce qui ne facilite pas l'étude de ses idées, il avait assez tôt pris l'habitude de signer les textes qu'il publiait dans les journaux (chose rare dans ces temps-là). Cela nous permet de mesurer l'évolution de sa pensée, au fil des années.

Lanctôt se démarque de ses contemporains par sa volonté de synthétiser les deux principaux combats des Canadiens français, et principalement des Montréalais, dans la seconde moitié du XIX^e siècle : la lutte nationale et les revendications socio-économiques. À une époque où l'écrasante majorité de la population œuvrait encore dans le secteur agricole, il avait pressenti l'expansion de l'industrialisation et conséquemment le rôle plus important que pourrait jouer la classe ouvrière.

Cette volonté de penser de manière indépendante, hors des sentiers battus, lui a valu plusieurs rancunes. Il a déjà été question dans le présent texte de son combat contre les idées du parti conservateur et Cartier, mais il faut se remémorer qu'il s'est aussi souvent éloigné de ses alliés libéraux (Rouges). Ceux-ci se méfiaient du nationalisme, qu'ils considéraient comme une force rétrograde, *a fortiori* lorsque mobilisée par leurs adversaires; Lanctôt rétorquait en invoquant le principe des nationalités, rappelant que chaque nation avait le droit de vivre. À cet égard, il croyait que les Canadiens français avaient tout intérêt à s'identifier aux luttes des Irlandais et des Polonais. Sur le plan de la religion, Lanctôt ne partageait pas davantage les idées anticléricales des Rouges, lui qui espérait convaincre le clergé de le rejoindre dans sa lutte nationale. Son étrange (et éphémère) conversion au baptisme s'explique probablement par l'amertume qu'il a dû ressentir face à l'hostilité des ecclésiastiques envers ses idées.

En ce qui concerne la dimension économique, Lanctôt a aussi souvent pris ses distances avec les idées associées aux Rouges. Pour plus de clarté, scindons sa pensée économique en deux grandes étapes.





La première est celle du « réformisme libéral » (1863-1867). À une époque où les libéraux appuient les principes de libre-échange, Lanctôt est plutôt d'avis qu'il faudrait protéger la jeune industrie canadienne avec des mesures protectionnistes, pour lui laisser le temps de se développer. Dans la même veine, Lanctôt croit que le retard de l'industrialisation locale trouve sa source dans le maintien du lien colonial, qui garde le Canada dans un état de dépendance, l'Angleterre souhaitant conserver ce marché pour son industrie. Alors que les Rouges encouragent la colonisation et vont même jusqu'à entrevoir l'annexion aux États-Unis comme une solution, Lanctôt penchera plutôt du côté de l'établissement d'une république indépendante (qui pourrait peut-être être soutenue par la France), libre de développer son industrie à sa guise. Enfin, sa vision se complète d'une volonté de regrouper les corps de métiers pour améliorer le sort des travailleurs. Pendant ces années, Lanctôt croit que la réponse aux problèmes affligeant la société canadienne-française se trouve dans une réforme des institutions, guidée par des principes mutualistes et nationaux. Sa démarche n'est pas celle d'un homme voulant remettre en cause le salariat ou l'entreprise privée. En s'inspirant des expériences anglaises, il pose les bases de ce qui deviendra le coopératisme québécois, voué à un bel avenir.

La deuxième étape de sa pensée économique est celle du socialisme utopique, qu'il décline dans sa brochure *L'association du capital et du travail* (1872). Ici, Lanctôt s'éloigne des questions politiques et radicalise sa pensée en concentrant sa critique sur ce qu'il considère comme les vices inhérents au capitalisme. Pour lui, l'industrie doit bénéficier également à l'ouvrier et au capitaliste ; si le capital et le travail contribuent également à la production, pourquoi les profits devraient-ils seulement appartenir au capital ? S'il n'est pas très explicite sur la manière d'atteindre ce but, il discute tout de même d'un « contrat de propriété » dans lequel capitaliste et ouvrier seraient considérés comme copropriétaires. L'ouvrier participerait donc à la gestion de l'entreprise.

Inspiré par divers auteurs anglais (Robert Owen, John Ruskin) et américains (Wendell Phillips), le Lanctôt de cette seconde période puise aussi ses idées du côté de socialistes français (Saint-Simon, Fourier). La mémoire de la Commune de Paris est encore fraîche à la mémoire de tous... Toutefois, Lanctôt se défend d'être communiste (il n'utilise d'ailleurs jamais le terme *prolétaire* dans sa brochure) et fait valoir que sa proposition de réforme





permet d'éviter tout à la fois la misère aux ouvriers et les risques d'une révolution aux conséquences potentiellement tragiques. Probablement encore échaudé de ses mésaventures de 1867, Lanctôt prend bien soin de réitérer son aversion envers toute action illégale et/ou violente pour changer la société.

Tout à la fois nationaliste, indépendantiste, coopératiste, associationiste et protosocialiste, Médéric Lanctôt mérite d'être reconnu comme l'un des penseurs canadiensfrançais les plus originaux de son époque. Il est l'un des premiers à avoir su reconnaître la puissance future des travailleurs urbains, qu'il voyait comme « l'avenir de la nation ». Et pourtant, malgré de nombreux écrits et des efforts d'organisation titanesques, il n'a obtenu que de maigres résultats. Peut-être ses idées étaient-elles un peu trop novatrices pour le Canada français de son époque.

On redécouvre peu à peu Lanctôt aujourd'hui, mais il faut savoir qu'il a été presque totalement oublié au cours du siècle qui a suivi son décès. À part son contemporain Laurent-Olivier David, qui lui a consacré une brève notice biographique, presque personne ne s'est intéressé à cette étrange figure qui, contre toute attente, était passé bien près de vaincre George-Étienne Cartier, l'un des Pères de la confédération.

Les qualités incontestables de Lanctôt ne lui ont pas permis de mener à bien ses (trop ?) nombreux projets. Était-ce la faute d'une trop grande ambition, comme l'affirme David, une ambition qui « obscurcissait son intelligence, émoussait son sens moral, faussait sa conscience » ? Pour véritablement comprendre le sort qui a été réservé à ce pionnier sur le plan idéologique, peut-être faut-il plutôt se remémorer le dicton selon lequel l'histoire est écrite par les vainqueurs.





Notes

- [1] Laurent-Olivier David, Mes contemporains, 1894, Montréal, Eusèbe Sénécal et fils, p. 44.
- [2] À ne pas confondre avec La Presse, journal fondé en 1884 et existant toujours aujourd'hui.
- [3] Hamelin, Jean, « Médéric Lanctôt », Dictionnaire biographique du Canada, 1972.

Sources

- David, Laurent-Olivier. 1894. Mes contemporains. Montréal : Eusèbe Sénécal et fils.
- Filion-Montpetit, Marie-Marthe. 2003. *Médéric Lanctôt, journaliste engagé (1838-1877) : une biographie intellectuelle*. Thèse (Lettres françaises), Université d'Ottawa.
- Gervais, Gaétan. 1968. Médéric Lanctôt et L'Union nationale. Mémoire (Histoire), Université d'Ottawa.
- Hamelin, Jean. 1972. « Médéric Lanctôt ». Dans Dictionnaire biographique du Canada.
- Julien, Denise. 1973. Médéric Lanctôt, le mouvement ouvrier québécois et les influences américaines et européennes. Mémoire (Science politique), Université de Montréal.
- Lefebvre, Luc. 1993. La place de Médéric Lanctôt dans l'évolution du nationalisme québécois.
 Mémoire (Histoire), Université de Montréal.
- Monière, Denis. 2010. « Médéric Lanctôt ». Dans Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois, tome 1, p. 51-61. Montréal : VLB.
- Petitclerc, Martin. 2005. Une forme d'entraide populaire : histoire des sociétés québécoises de secours mutuel au 19° siècle. Thèse (Histoire), UQAM.
- Rumilly, Robert. 1936. « Au temps où Wilfrid Laurier faisait partie d'une société secrète ». La Revue moderne, novembre 1936, p. 6-7.
- Thompson, Brian C. 2013. « Music and the Fight against Confederation in 1860s Montreal ». Studies in Ethnicity and Nationalism, Vol. 13, no.2, p. 218-235.